

Animateur

RÉF | 6969

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette section a pour finalité de permettre à l'étudiant d'acquérir les savoirs, méthodologies et outils pratiques relatifs à la profession d'animateur. Plus précisément, elle vise à rendre l'étudiant capable de concevoir et d'évaluer un projet d'animation en situant celui-ci dans le contexte des politiques d'animation socioculturelle et en favorisant l'expression citoyenne de chacun et de l'ensemble des bénéficiaires.

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification de l'enseignement de Promotion sociale correspondant au certificat de qualification de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice (CQ6 ou CQ7)

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée

18 mois

Horaire

lundi mardi mercredi jeudi vendredi 8h20 à 16h
5 fois par semaine

Début

A déterminer 1 fois par an.

Coût

A déterminer - Coût réduit : 80 € -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.

Connaître

Test d'admission en français et mathématique (niveau secondaire inférieur) et entretien de motivation

Remarques

Cours dispensés sur le site de l'école à Anderlecht, rue Chomé Wyns, n°5 - L'entrée se fait par le parking situé derrière le n°28 du square Albert 1er. Il faut suivre les flèches "Formations continuées".

EN PRATIQUE**Pour s'informer et postuler**

Inscriptions clôturées pour 2017-2018. Nous ne connaissons pas encore les dates de la prochaine session. Consultez régulièrement le site de l'organisme.

Organisme**E AFC - Etablissement d'enseignement pour adulte et de formation continue - Evere-Laeken-Anderlecht**

Avenue Constant Permeke 4

1140 Evere

Tél: 02 701 97 97

<http://www.eafcevere.eu>